

Dispositif *A pied d'œuvre* – Biennale d'Arts plastiques, 2017-2019.

Éléments de cadrage

Cette année scolaire 2018-2019 voit s'activer le dispositif « *A pied d'œuvre* – Biennale d'arts plastiques » au sein de l'académie d'Orléans-Tours ; qui est soutenu par le Rectorat, la DAAC et auquel je tiens à apporter tout mon appui.

Mais un appui qui nécessite votre précieuse et indispensable collaboration pour qu'ensemble nous puissions valoriser et rendre visible toutes vos actions, séquences, etc. ; en somme vos projets d'enseignement d'arts plastiques existants et/ou à faire-valoir.

Afin que vous puissiez tous y trouver place, plusieurs éléments ont été pensés et redessinés.

En premier lieu, une notion commune et fondamentale des programmes d'enseignement disciplinaire, traversant l'ensemble des cycles, sert de point de départ dans l'expectative de fédérer tous les professeur(e)s des écoles, collèges et lycées à apporter réponses et propositions à cette incitation : « **MATIERE(S) à sensations** ».

Par-delà le fait que votre discipline d'enseignement artistique obligatoire est une matière indéniablement ouverte et sujette à diverses sensations, la notion même de *matière*, constitutive du corpus des 9 notions fondamentales sur lesquelles repose notre enseignement, vous est inévitablement familière.

C'est dire combien la matière regorge d'interprétations et de possibles.

Une matière physique, conceptuelle, qui figure ou qui s'ouvre à l'abstraction ; une matière qui se décline par la matérialité, le matériau ; une matière qui fait l'œuvre d'art, qui transcende l'artiste ; une matière de réflexion ou encore à triturer, palper, toucher.

Ainsi, provoque-t-elle des sensations et se met-elle à dialoguer avec nos sens. Des sens qui se mettent en éveil, qui éprouvent la matière et lui donnent vie.

Si elle ne vous inspire, comment enseigner les arts plastiques ? Cette incitation est donc aussi inhérente à votre projet d'enseignement, que présente (a priori) dans certaines séquences qui peuvent déjà servir et venir nourrir cette biennale. Votre matière se partage.

Trois possibilités vous sont proposées pour vous associer à la Biennale :

1. Vous **regrouper et exposer collectivement** en un lieu défini (exemple dans une médiathèque, une structure culturelle, un lycée,...). C'est ce qui s'est fait jusqu'ici.
2. Exposer **sur votre site habituel** : au sein de votre école, collège, lycée ; votre secteur.

Ainsi, éloigné géographiquement, excentré d'une grande ville, trop loin d'un regroupement, et ne voyant pas d'intérêt à expatrier des productions d'élèves (préférant les valoriser sur votre secteur, visant de fait plus facilement les familles et élèves concernés) vous pouvez apporter votre contribution à la biennale en créant « l'évènement » sur une journée (porte ouverte ?), une semaine, un mois. Vous pouvez aussi vous associer avec un ou des collègues du secteur ; regrouper les deux établissements où vous exercez.

Il suffit dans ce cas de transmettre à votre professeur(e) coordinateur(trice) départemental arts plastiques ou votre conseiller(ère) pédagogique départemental arts plastiques 1er degré, le lieu (avec éventuellement un lien internet, s'il en existe), les dates (voire celle du vernissage) et horaires afin que cette information soit relayée sur la programmation officielle, tout en faisant preuve d'anticipation (réactualisation sur le site disciplinaire académique de la programmation officielle, en début de chaque mois, dès novembre 2018).

Professeur(e)s coordinateur(trice)s départementaux arts plastiques :

18 : Emmanuel YGOUF, emmanuel.ygouf@ac-orleans-tours.fr

28 : Barbara FERNANDEZ, barbara.fernandez-y-madrid@ac-orleans-tours.fr

36 : Marion DAVY, marion.davy@ac-orleans-tours.fr

37 : Emilie SAUVAGE, emilie.sauvage1@ac-orleans-tours.fr

41 : Sophie RASPAIL, sophie.raspail@ac-orleans-tours.fr

45 : Sabine MARRAUD-DES-GROTTEs, sabine.marraud-des-grottes@ac-orleans-tours.fr

Conseiller(ère)s pédagogiques départementaux arts plastiques 1er degré

18 : Brigitte BARDOLLE, brigitte.bardolle@ac-orleans-tours.fr

28 : Dominique BRUCKERT et Edith DANIEL, dominique.bruckert@ac-orleans-tours.fr
cpav28@ac-orleans-tours.fr

36 : Bruno FORGET, bruno.forget@ac-orleans-tours.fr

37 : Arnaud TERY, cpd-artsplastiques37@ac-orleans-tours.fr

41 : Patrice GENTILHOMME, patrice.gentilhomme@ac-orleans-tours.fr

45 : Myriam MAYET et Laurent BEURET, laurent.beuret@ac-orleans-tours.fr
myriam.mayet@ac-orleans-tours.fr

3. Partager et exposer une ou deux images de votre exposition (en cours, passée) via **la mini-galerie virtuelle « Biennale d'arts plastiques, aperçu »** qui sera activée sur le site disciplinaire académique.

Adresse d'envoi à notre webmaster, M. Gilles Lebeau : gilles.lebeau@ac-orleans-tours.fr

D'un dispositif ponctuel « A pied d'œuvre » à des mini-galeries identifiées et pérennes au sein des établissements.

Par-delà ses objectifs pédagogiques, cette biennale d'arts plastiques porte aussi un autre enjeu qu'il convient de partager collectivement : valoriser et rendre toujours plus visible les arts plastiques au sein des établissements et de l'académie.

C'est aussi constituer collectivement un maillage territorial qui vous permettra de croiser vos regards sur vos pratiques et modalités de monstrosations, en prenant ainsi connaissance des actions menées et exposées par vos pairs disciplinaires (éloignés) ; afin de remplacer l'isolement disciplinaire par un réseau collectif interconnecté.

Suite à la remontée d'enquête menée auprès de vous, autour de l'existence de mini-galeries, d'ELRO (Espaces et Lieux de Rencontre avec l'Œuvre d'art) et galeries virtuelles (sites/rubriques disciplinaires dédiés), seulement une quinzaine de mini-galeries (et trois ELRO référencées) ont été réceptionnées sur l'ensemble de l'académie qui compte 417 établissements publics/privés (289 collèges et 36 lycées disposant d'un enseignement d'arts plastiques).

Nul doute que bien plus de collègues exposent des productions au sein de leur établissement : il convient alors de vous y sensibiliser à faire connaître davantage l'existant (et susciter de nouvelles initiatives de monstration).

Cette biennale servira in fine, et je l'espère, de levier à l'implantation massive de mini-galeries, Espaces et Lieux de Rencontre avec l'œuvre d'art (ELRO) au sein des établissements, et galeries virtuelles.

Hall, couloirs, CDI, espaces aménagés pérennes ou mobiles, restauration scolaire, foyers, etc. prolongeant la salle d'arts plastiques sont à (ré)investiguer, à exploiter encore.

En ce sens, **une plate-forme numérique**, de type Google Maps vient d'être mise en place. Elle recense désormais vos différents espaces de monstration (implantations de vos **mini-galeries**, **ELRO**, **galeries virtuelles**) ainsi que votre **exposition dans le cadre de la biennale d'arts plastiques** et **toutes réalisations pérennes sur site** (fresque, installation, etc.).

Plate-forme : <https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1Az1Zd0R9jdQ1KbpB-A-xnac6XnCPLHTn&ll=47.22212026753897%2C2.6514326367187095&z=7>

Adresse d'envoi à Mme Nathalie Henquel, missionnée sur ce dossier : nathalie.henquel@ac-orleans-tours.fr

Pour les envois d'un ou deux visuels de **vos réalisations pérennes sur site**, transmettez-les également à M. Gilles Lebeau, afin qu'il les dépose sur la rubrique dédiée sur le site disciplinaire académique (sous « Galeries »).

Quelques préconisations :

- Inclure cette question de la monstration et présentation des productions d'élèves dans votre progression annuelle, en incluant de fait cette biennale et ce moment d'exposition pensé et construit avec les élèves.
- Exploiter les productions qui seront mises en ligne avec les élèves (leurs propres productions valorisées académiquement et au-delà !)
- Pour ne pas démultiplier les projets, penser 2 en 1 ! Sans doute une séquence, un projet en lien à la « matière » peut déjà servir ! Partagez-le !
- Penser fréquentation et public ciblé (élèves-acteurs, familles) : rester sur la priorité pédagogique.
- Profiter des réunions et rencontres parents professeurs pour exposer (mini-galerie éphémère) et photographier ?
- Exposer également dans des lieux publics inattendus, non culturels ?
- Travailler avec les médiathèques dans les petites communes.
- Si le nombre de participants est trop élevé (un idéal !) : possibilité de sélectionner quelques travaux à exposer dans le lieu choisi collectivement et montrer le reste des productions dans vos établissements ; sorte de prolongement ; d'invitation à une suite.
- Estampiller votre événement, vos temps forts mis en place par le visuel orange d'A pied d'œuvre (affichage, fléchage, étiquettes ?,...). Visuel disponible sur le site : https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/arts_plastiques/a_pied_doeuvre_biennale/2017_2019_matieres_a_sensations/
- Support qui peut servir pour venir soutenir les initiatives, notamment auprès des chefs d'établissements (sorte de vitrine : participation à l'événement, visibilité sur la programmation, le site disciplinaire académique, voire sur la page de la DAAC)
- Programmation officielle mise en ligne, régulièrement actualisée sur le site disciplinaire académique, adressée à l'ensemble des IA-IPR et à Madame la Rectrice ; et imprimable.
- Penser répartition des événements sur l'ensemble de l'année afin de ne pas forcément engorger la fin d'année scolaire (saturation du mois de juin).
- Penser prolongement de votre événement vers l'installation pérenne d'une mini-galerie.

Sans vouloir vous imposer toute participation à cette biennale d'arts plastiques voyez-y ici une volonté de vous fédérer autour d'un projet commun qui peut être, devrait/droit-être, l'occasion de valoriser votre travail et celui de vos élèves; de (re)nouer un travail entre pairs, d'alimenter les actions au sein du cycle 3, de servir le PEAC des élèves, d'être support éventuel d'un E.P.I. ou de la soutenance orale du DNB, de contribuer à la liaison et au continuum école-collège-lycée, ou encore d'encourager la collaboration avec d'autres disciplines.

Comme vous tous, il m'importe de faire rayonner notre discipline au sein de l'académie et sous l'étendard et prétexte d'une biennale, d'arrimer moult mini-galeries au sein des écoles, collèges et lycées afin qu'en tous lieux d'éducation, l'enseignement des Arts plastiques y trouve toute sa place, hors la salle dédiée, pour faire valoir la richesse de notre enseignement et la diversité des pratiques des élèves ; une matière ouverte à toutes les sensations.

Je compte donc fortement sur votre implication à vous saisir de cette proposition, opportunité, dans le cadre des textes et programmes en vigueur.

Je vous remercie de l'intérêt que vous saurez tous porter à ce dispositif et sur lequel vous pourrez compter sur mon suivi et toute mon attention.

Alain MURSCHEL,
Inspecteur d'Académie -
Inspecteur pédagogique régional
d'arts plastiques
d'Orléans-Tours.

